



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**Négociation salariale.  
Grève PEI.**

Site CGT Cléon: [cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)

Jeudi 16 février 2017

**Augmentations de salaire, intéressement,  
⇒ le compte n'y est pas !**

Résultats consolidés des groupes Renault	2016	2015	Différence
Ventes Groupe (en millions)	3, 18	2,81	+13,3%
Chiffre d'affaires (en Milliards €)	51 243	45 327	+13,1%
Marge Opérationnelle (en millions d'€ et %)	3 283	2 375	<b>+38,23%</b>
	6,4%	5,2%	<b>+1,2 Pts</b>
Résultat net (en millions d'€)	3 543	2 960	<b>+16,45%</b>
Trésorerie disponible (en millions d'€)	13 008	14 133	13,09%
Dividende par action proposé pour les actionnaires	<b>3,15 €</b>	<b>2,4 €</b>	<b>+31,25%</b>
Total dividendes versés (en millions d'€)	<b>932</b>	<b>710</b>	

**Des résultats financiers 2016 records qui doivent servir aux augmentations des salaires (AGS), à l'embauche, à l'amélioration des conditions de travail !**

**Les actionnaires se servent d'abord :**

- **En 2017, les actionnaires toucheront 932 millions d'euros de dividendes.**
- **En 2017, les salariés toucheront 180 millions d'euros d'intéressement.**

**Qui fabrique les véhicules? !!**

**Pour les 10 000 intérimaires : 0% d'AGS, pas d'Augmentations Individuelles, pas d'intéressement... une situation de plus en plus insupportable. Le salaire des intérimaires n'a pas du tout évolué depuis 2015, date de l'arrêt des AGS.**

## Intéressement : le compte n'y est pas !

### Exemple pour un P1CS

*APR P1CS	2017	2016	Différence	
Par tranche de 100 €	97,20 €	74,06 €	31%	23 €
Brut mensuel Sécu	2 483,00 €	2 483,00 €	0%	- €
Prime intéressement	2 413,48 €	1 838,91 €	31%	575 €
Part uniforme	300,00 €	300,00 €	0%	- €
Supplément intéressement	- €	400,00 €	-100%	(400) €
<b>Total intéressement</b>	<b>2 713 €</b>	<b>2 539 €</b>	<b>7%</b>	<b>175 €</b>
<b>Dividendes/action</b>	<b>3,15 €</b>	<b>2,40 €</b>	<b>31%</b>	<b>0,75 €</b>

Comme le montre le tableau, sur les résultats financiers 2016, un P1CS ne percevra que 175 € de plus dans l'année (14,6€ par mois), soit une augmentation de 7% alors que les résultats ont progressé de +38% !

Un 285 Pts percevra une prime en augmentation de 10%. Et un cadre IIIA de 17%.

Et pendant ce temps-là, les actionnaires et principaux dirigeants vont voir leurs dividendes augmenter de 38% !

## Bonus de 1 000 euros

La direction octroie «généreusement» 1000 euros de bonus, pour l'application de l'accord de compétitivité de 2013... Tout d'abord, la direction donne 1000 euros, mais retire les 400 euros supplémentaires donnés l'an dernier... N'oublions pas que, «grâce à l'accord de 2013», nous travaillons gratuitement 1 mois par an, avec la suppression de 21 jours de JCC, tous les ans !!! *Pas cher payés...*

Ce ne sont ni les dirigeants de l'entreprise, ni les actionnaires qui conçoivent, produisent et vendent nos véhicules... Mais les APR, ETAM, Cadres et les milliers d'intérimaires pour lesquels les conditions de travail se sont largement détériorées avec des salaires en constant recul !

Les salariés Renault et intérimaires doivent avoir leur part, obtenir une réelle Augmentation Générale des Salaires et des embauches autrement plus importantes que celles annoncées... qui ne combleront pas les futurs départs de l'entreprise.

## 2ème et dernière séance de négociation du 13 février.

- +0,6% du budget salaire par rapport à 2016 (AGS et AI)
- 0,5% d'AGS pour les APR
- 0% d'AGS pour les ETAM et les cadres...Des miettes !

### Pour les APR :

- AGS : 0,6% au 1er avril
- AI : 1,4% (1,4% en 2016) dont 0,2% ancienneté
- 95% de bénéficiaires
- 15% de blocs ou de promotion

### Compléments de carrière :

- 12€ à 15 € pour 15% des APR
- 17€ à 20 € pour 50% des APR
- 25 € pour 10% des APR

Revalorisation des maxi des compléments de carrière de 4 %

Poursuites des mesures spécifiques pour les Bacs pro

### Pour les ETAM :

- AGS : 0
- AI : 2 % dont 0,2% ancienneté
- 95 % de bénéficiaires
- Plot d'AI de 3% et 5% pour les promotions
- Revalorisation des maxima des fourchettes de 4 %
- Examens des situations individuelles des salariés étant à moins de 5% de la fourchette.
- Primes individuelles pour 40% des ETAM (500€ et 800 €).
- Bénéficiaires AI + Prime : 35%
- Poursuite de mesures spécifiques pour les 285 pts.

### **Pour tous :**

- Revalorisation des allocations semestrielles de 4 % (vacances et fin d'année)
- Examens des situations individuelles des salariés n'ayant pas bénéficié de mesure salariale individuelle aux cours des 3 derniers années.
- Revalorisation budget prime management de 4 % : Filière 611 et FF CU

**Des miettes... 0,6% pour les APR, c'est par exemple une augmentation de 9,22 € bruts mensuels, soit 7,10 € nets pour un P1 à 180 points. L'équivalent de moins de 8 baguettes de pain par mois ! Et Le niveau des augmentations individuelles pour cette catégorie n'est pas plus important qu'avant la crise de 2008.**

**Les ETAM n'auront pas d'AGS et la distribution de primes devient la règle avec la volonté très claire d'aligner les ETAM sur la logique de rémunération des cadres.**

**Le saupoudrage annoncé en guise de politique salariale est pour la CGT inacceptable et en total décalage entre les résultats financiers, ce que vont empêcher les actionnaires et les rémunérations des principaux dirigeants de l'entreprise !**

**Mais la CGT ne pourra pas inverser cette logique sans la mobilisation massive des salariés !**

## LES SALARIÉS DE P.E.I. S'ADRESSENT À VOUS



**Vous avez pu vous rendre compte lundi dernier que le nettoyage n'avait pas été fait dans l'usine.**

**En effet, nous étions en grève car une fois de plus, le 13 du mois, nos salaires n'étaient toujours pas versés sur notre compte. Vu nos petits salaires, cela entraîne des agios.**

**Nous avons décidé collectivement de cesser le travail pour nous faire entendre.**

**En fait, ces problèmes de salaire ont été «la goutte d'eau qui a fait déborder le vase». C'est quotidiennement que la direction de PEI refuse de nous donner les moyens de travailler correctement :**

- Pas assez de temps pour effectuer les tâches
- Non remplacement des absents
- Machines en panne et non réparées
- Manque de produits et de consommables.

**Par-dessus le marché, c'est sur notre dos que PEI veut rejeter la faute, du coup c'est blâmes, sanctions, mépris et pressions de toutes sortes.**

**Nous avons donc cessé le travail pour dire que nous en avons assez, nous avons été reçus par des responsables Renault qui sont entrés en contact avec la direction de PEI.**

**En ressort un engagement écrit à ce que : les virements de salaires aient lieu le 06 de chaque mois et à ce que la journée de grève soit payée. De plus, ils se sont engagés par oral à prendre en compte nos autres revendications.**

**Nous avons été solidaires et on le restera jusqu'au bout ! Nous sommes prêts à nous remettre en grève si les engagements n'étaient pas respectés. Nous comptons sur votre soutien.**